

**CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON**  
**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE**  
**Du 4 novembre 2009**

Date de convocation : 27 octobre 2009

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18    Présents : 16    Procurations : 1

L'an deux mille neuf le 4 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS : Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Jacques CLAVERIE, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Bruno FRECHOU, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE

EXCUSES : Laurent AUBUCHOU, Guy LABARRERE

PROCURATIONS : Guy LABARRERE à Antoine CUYAUBERE

Secrétaire de séance : Fabien BERARD

**1) LECTURE DU PROCES-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2009 : *adopté à l'unanimité***

**2) CESSION D'UN CHEMIN RURAL: *adopté à l'unanimité***

Le Maire explique que des propriétaires riverains souhaitent acquérir le chemin rural situé entre le 8 et le 10 route de Capbis, chemin qui n'existe plus dans la réalité. Il sera supprimé et aliéné au profit d'un ou des propriétaires riverains, après accomplissement de l'enquête publique.

**3) CESSION GRATUITE D'UN TERRAIN A LA COMMUNE: *adopté à l'unanimité***

Madame Edith BARBE a proposé de céder gracieusement à la commune 6 m<sup>2</sup> de terrain, faisant partie de sa parcelle cadastrée AB 736. Le conseil accepte cette cession gratuite.

**4) DECISION MODIFICATIVE N°4 : *adopté à l'unanimité***

| <b>Dépenses</b>  |             |
|--|-------------|
| Article-opération-fonction                                     | Montant     |
| 020 : dépenses imprévues                                       | - 2000,00   |
| 21568-233 : autre mat et outil d'incendie et de défense civile | - 2000,00   |
| 2313-200 : constructions                                       | - 429,00    |
| 2315-253 : Installation, matériel et outillage techniques      | -149,00     |
| 2184-189 : Mobilier  | 578,00      |
| 2312-252 : Terrains  | 4 000,00    |
| <b>Total dépenses</b>  | <b>0,00</b> |

**5) SIVU DES BERGES DU BEEZ ET DE L'OUZOOM : Retrait de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau : *adopté 15 pour, 2 abstentions***

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, composée des communes de Louvie-Juzon, Louvie Soubiron et Lys, a sollicité son retrait du SIVU de l'Aménagement des Bassins Versants du Beez et de l'Ouzoum. Cette demande de retrait est acceptée.

**6) STATION D'EPURATION : AUTORISATION DE DEFRICHEMENT : *adopté à l'unanimité***

Une demande de défrichement va être déposée auprès de la DDEA, concernant un terrain communal cadastré AB 678, dans le cadre de l'extension de la station d'épuration et du traitement des boues. La surface à défricher ne dépassera pas 2000 m<sup>2</sup>.

**QUESTIONS DIVERSES**

Mme MONSET donne les informations suivantes :

- Un centre de vaccination contre la grippe A est mis en place à Bizanos. Les bénévoles peuvent s'inscrire pour tenir des permanences.

- Des séances de formations sur la sécurité routière (AGIR) pour les jeunes enfants seront organisées dans les deux écoles d'Asson.

- Une réunion avec un pépiniériste a eu lieu au sujet du choix des arbres à planter le long du CD 126.

M. MONGUILHET fait le point sur la mise en place du comité de jumelage avec la commune de Ploumillau en Bretagne.

La séance est levée à 22 h 15

Patrick Moura

Laurent Aubuchou

Michel Aurignac

Fabien Bérard

Nicolas Buzy-Vignau

Marc Canton

Jean-Jacques Claverie

Jean-Michel Clos

Antoine Cuyaubère

Pierre Daban

Bernadette Dourrom

Bruno Fréchou

Jean Gassie

Emmanuelle Jaureche

Guy Labarrère

Yves Monguilhet

Marie-Gabrielle Monset

Pierre Saubatte